

Germaine dont nous avons raconté l'intervention dans notre chronique de mars. Le député, le curé, le maire, les principaux citoyens en un mot, demandèrent que le nom du bureau de poste fût Lac et non pas Lake Etchemin. Une carte récente nous apprend qu'ils ont obtenu, sans trop de retards, l'objet de leur requête.

C'est aussi ce qui donne aux démarches des voyageurs de commerce tant de poids. Quand ils sont là cinq, dix, quinze, vingt, à réclamer la même chose il n'est pas facile de la leur refuser. Lorsque tel et tel grand hôtel se sont récemment décidés à faire imprimer des menus bilingues, ils sentaient bien qu'ils ne pouvaient plus résister, sans compromettre leurs intérêts, à la poussée puissante de tout un groupe de leurs clients habituels.

Incident de chemin de fer

Rendons cependant aux voyageurs le témoignage que, même isolés, ils savent revendiquer avec énergie nos droits. Le remarquable article du président de leur Association catholique, M. Alfred Bernier, vient d'en fournir maintes preuves. Qu'on me permette d'en ajouter une nouvelle, des plus récentes. La scène s'est déroulée, comme plusieurs autres, dans une voiture de chemin de fer. Le conducteur demande en anglais son billet à un voyageur de commerce. Celui-ci prie qu'on lui parle français, il fait même remarquer que c'est un droit auquel il tient. « *You better give me your ticket immediately*, reprend l'autre, *as I dont have to speak french, you are only an agitator.* » Notre voyageur remet alors tranquillement son billet dans sa poche. Au bout de quelques minutes, intervention du serre-frein. Mais lui aussi est unilingue. Résultat négatif. On arrive cependant à Farnham, et là, le conducteur fait monter un homme de police et lui demande de s'emparer de cet « agitator » qui refuse de payer. « L'agitator » prend ses deux valises et descend, flanqué de son nouveau compagnon. A terre il lui explique son cas, se dit prêt à le suivre, mais l'avertit qu'il tiendra la ville de Farnham responsable de tous les ennuis qu'il subira. « Remontez, remontez, s'écrie le constable, vous êtes dans votre droit. » Tous les deux remontent en effet sous les yeux étonnés des employés. Un peu honteux de la besogne qu'on avait voulu lui imposer, le brave gardien de paix leur dit, en montrant le billet que tenait à la main le voyageur : « Cet homme est en règle. Il a le droit de rester ici. » D'un geste prompt, le conducteur se saisit aussitôt du billet, le met dans sa poche et file, heureux probablement que l'incident se terminât ainsi.